Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 60

Artikel: Le problème de la repopulation

Autor: Witt-Schlumberger, De

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-252735

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le président des Conseils de Prud'hommes, très connu et très sympathique au mouvement féministe en pareille matière, pour décider les femmes de ces professions, soit à se laisser porter comme candidates, soit à user largement de leur nouveau droit d'électrices. Le groupe III (Habitation), comprenant fort peu de professions féminines, a dû être laissé de côté, et quant au groupe IV (Horlogerie et Mécanique), les syndicats ouvriers se sont chargés de présenter 3 candidates sur 10. On peut se rendre compte du nombre de démarches, de lettres, de négociations, qu'ont nécessité ces simples résultats! — Enfin, deux femmes ont été appelées, ce qui n'est encore arrivé à aucune femme en Suisse, à faire partie du Bureau électoral : Mlle Tribolet, présentée par l'Union Féministe, et mieux encore, notre collaboratrice, Mlle Emma Porret, présidente de l'Union Féministe, appelée officiellement à ce poste par le Conseil Communal. Nous lui présentons ici nos plus chaudes félicitations, et estimons qu'il y a dans cette innovation un notoire signe des temps.

A la Chaux-de Fonds, le travail a été intense aussi. Le 13 septembre, les journaux annonçaient, avec la date de l'élection, que le délai de présentation des candidats était fixé au 24 de ce même mois. Onze jours pour accomplir toutes ces démarches, souvent difficiles, souvent aussi accueillies avec une sympathie qui surprit les membres du vaillant groupe suffragiste, qui avaient assumé cette tâche. Le fait que les syndicats ouvriers, fidèles au programme féministe du parti socialiste, portèrent tous des femmes sur leurs listes fut d'un grand secours, en permettant de concentrer les efforts des féministes sur les listes patronales. De la sorte, une liste de 13 noms put être présentée en temps voulu, dont 1 fabricante d'aiguilles, 1 lingère, 1 couturière, 1 modiste, 1 corsetière, 1 coiffeuse, et trois maîtresses de maison. Une demande a été adressée aux autorités de rappeler aux femmes par voie d'avis officiel leur droit de participer à ces élections, et le groupe compte encore faire passer des articles et des communiqués dans le même sens à la presse, et mobiliser ses membres par circulaire individuelle.

Les élections aux Conseils de prud'hommes s'annoncent donc, nous semble-t-il, de la manière la plus favorable. Nous en attendons le résultat avec impatience, non seulement pour les femmes du canton de Neuchâtel, mais aussi pour tout ce que cette première participation des femmes à la vie publique nous présage en Suisse.

Pourquoi faut-il, malheureusement, qu'à côté de ces nouvelles réjouissantes, nous ayons un échec à enregistrer ? Les détails nous manquent encore sur cette défaite du suffrage féminin dans la loi communale bernoise, mais nous pouvons supposer que l'égoïsme et l'incurie de la majorité des députés ont fait bloc contre les velléités progressistes de quelques-uns. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro, mais nous tenons à affirmer dès maintenant la vérité de cette pensée de G. Tyrrel « que la route du succès est pavée d'insuccès ». Un échec, lorsqu'on sait que l'on a fait tout ce qui était humainement possible pour réussir, vaut mieux qu'un don octroyé sans que personne ait songé à le demander.

A Bâle, M. Welti, député, a annoncé son intention de reprendre sa motion concernant les droits politiques des femmes, qui sombra l'an dernier. A Genève, enfin, nous attendons que la Commission du Grand Conseil veuille bien se réunir pour examiner le projet de M. Guillermin, mais tant d'autres questions, plus importantes à leur avis, préoccupent ces messieurs! Et la période des élections au Conseil National où nous allons entrer ne contribuera pas à leur donner le loisir de songer à leurs concitoyennes, qui comptent, quand il s'agit de chiffrer leur nombre pour obtenir un siège de plus à Berne, mais dont les justes demandes ne pèsent guère dans leurs soucis actuels. E. Gd.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Berne les bonnes feuilles du prochain numéro de la *Bürgerin*, dont nous extrayons rapidement les renseignements suivants.

Les débats au Grand Conseil concernant les droits de la femme ont commencé au sujet de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de tutelle, éligibilité déjà repoussée en octobre dernier, mais à une si petite majorité que, de l'avis de plusieurs députés, on avait maintenant de sérieuses chances de succès. Hélas! malgré le remarquable exposé de motifs de M. Koch (radical), que soutinrent MM. Munch, Brand et Mühletaler, il suffit d'une aimable facétie jetée dans l'auditoire par M. Seiler, demandant avec effroi si vraiment dans le canton de Berne les hommes seraient placés ainsi sous la pantoufle de leur femme! pour coaliser tous ces messieurs contre cette proposition inquiétante, et l'éligibilité des femmes aux Conseils de tutelle fut repoussée par 56 voix contre 35. Ce succès encouragea les antiféministes à en remporter un autre, bien facile. Le président de la Commission, à laquelle avait été remise la pétition signée par 8771 hommes et femmes appuyant le suffrage fémininin en matière municipale, proposa tout simplement au Grand Conseil de l'écarter, et trouva naturellement un accueil empressé parmi ceux dont cette réforme gênait l'égoïsme et l'omnipotence familiale. Un des grands arguments avancés fut que le nombre de femmes désirant le suffrage était vraiment trop minime pour que l'on pût bouleverser pour elles lois et coutumes, et l'esprit dénigrant et ironique des orateurs broda à l'infini sur ce thème d'une nouveauté sensationnelle. Finalement, le vote municipal des femmes fut écarté définitivement en second débat à une forte majorité.

Il faut être avant tout fidèle dans les petites choses, ne pas négliger les menus devoirs quotidiens, qui peuvent paraître d'ordre secondaire, mais que la solidarité familiale et sociale nous impose.

Le fait de nous occuper de la chose publique ne nous libère pas de ces devoirs, au contraire, car nous devons travailler par l'exemple aussi. D'ailleurs celle qui n'est pas fidèle dans les petites choses, souvent plus difficiles, n'en saurait accomplir de grandes.

Marguerite Gobat.

Le Problème de la Repopulation

Bien que cette question ne se pose pas en Suisse avec autant d'acuité que dans les pays belligérants, nous estimons utile pour des féministes d'avoir la claire vision de théories si souvent passionnément discutées à son égard. Aussi, sommes-nous heureuses de pouvoir mettre ici sous les yeux de nos lectrices un article sur ce sujet délicat, procédant à la fois d'une haute inspiration morale comme d'une compréhension exacte de la réalité, dû à la plume de Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union française pour le Suffrage des Femmes, et que nous reproduisons d'après Jus Suffragii. *Cet article d'ailleurs, nous écrit à ce propos Mme de Witt, est en quelque sorte l'esquisse d'une brochure à paraître plus tard, et qui traitera ce sujet de manière plus approfondie que dans le cadre forcément restreint d'un journal.* (Réd.).

L'un des problèmes que l'horrible fléau de la guerre a rendu le plus immédiat par sa destruction d'êtres humains est celui de la dépopulation.

Il faut bien reconnaître que ce problème de la repopulation est profondément complexe et délicat. S'il est un problème national, il concerne aussi tout particulièrement les femmes, et on a eu souvent le tort de vouloir le trancher d'une façon trop sim-

pliste qui éloigne davantage les uns des autres les défenseurs des deux causes.

En effet, les néo-malthusiens poussent à l'égoïsme et aux jouissances sans responsabilités, qui ne sont pas défendables au point de vue moral; mais leurs adversaires, prêchant l'excès contraire, vont parfois jusqu'à blâmer toute espèce d'action volontaire sur l'accroissement ou la diminution de la natalité, méconnaissant la supériorité du raisonnement sur le simple instinct naturel, et se préoccupent peu, en conséquence, de la santé de la mère créatrice. L'une des théories touche de bien près à la criminalité, et y aboutit souvent. L'autre théorie part d'une morale beaucoup plus élevée, mais a le tort d'être absurde dans son intransigeance.

Nous pensons que la question de natalité et de repopulation est avant tout une question morale, et qu'elle ne peut être jugée sainement qu'à la lumière d'une haute moralité, osant aborder en face le côté patriotique et social aussi bien que le côté familial et purement moral du problème.

A notre avis, cette haute moralité se manifeste du côté de ceux qui proclament la nécessité d'une généreuse transmission de la vie, avec l'acceptation volontaire des devoirs que cette transmission comporte. Cette simple affirmation indique que nous nous rangeons de leur côté, tout en blâmant les exagérations possibles.

Nous ne voyons pas, par contre, que la doctrine néo-malthusienne s'appuie sur aucun sentiment élevé, la prudence et l'intérêt égoïste ne pouvant guère se réclamer de ce titre. Nous ne parlons pas ici, bien entendu, des théories de Malthus, qui avait de sérieuses préoccupations sociales, mais du néo-malthusianisme, qui en est la caricature et la suite, et qui a fait déjà de si grands ravages dans le monde entier par les encouragements qu'il prodigue au plus blâmable égoïsme.

L'étude de la question est trop vaste et trop importante pour que nous puissions en aborder le détail dans un cadre aussi restreint; nous nous bornons donc aux grandes lignes et à l'indication de ce qu'on pourrait appeler des têtes de chapitres, tout en nous excusant des lacunes et des imperfections que comporte nécessairement un travail aussi peu approfondi.

* * *

Les femmes, qui sont des créatrices et des gardiennes de vie par excellence, devraient toutes, nous semble-t-il, être les ennemies convaincues du néo-malthusianisme, qui est un destructeur de vie, qui regarde l'enfant comme une gêne et un fléau. Il subordonne la transmission de la vie, c'est-à-dire une question impérieuse, à des considérations d'ordre inférieur, même quand elles ne sont pas uniquement dictées par un désir de jouissance et un égoïsme véritablement cruel.

L'un des principes les plus importants au point de vue féminin est que la maternité doit être consentie et non imposée. Il n'est pas admissible, au point de vue moral, que celle qui devra mettre l'enfant au monde dans de terribles souffrances et le porter pendant neuf mois, subisse une grossesse qu'elle n'a pas acceptée. Nous savons, certes, combien ce cas est fréquent, surtout dans la classe ouvrière, et en particulier pour les femmes d'alcooliques. Des femmes épuisées se trouvent de nouveau enceintes sans l'avoir voulu, et nous estimons que ce sont ces faits, ainsi que les misères qui en découlent pour la mère et pour les enfants, qui ont poussé un certain nombre de personnes bien intentionnées, et par ailleurs animées de sentiments généreux, du côté des doctrines néo-malthusiennes. Elles avaient le désir très justifié de protéger les femmes et les enfants, mais elles ne tiennent pas un compte suffisant des terribles dangers moraux qui découlent de ces doctrines.

Il faut, certes, protéger les mères par tous les moyens, et la société a le devoir absolu de leur faciliter autant que possible et beaucoup plus que par le passé, leur lourde tâche; voilà notre opinion très nette, mais ce ne sera pas en prêchant l'avortement, plus ou moins sournoisement, qu'on aidera au bonheur de la famille et au développement du pays.

Nous voudrions en particulier voir poursuivre les avorteurs et les avorteuses avec la dernière rigueur, car, si certains avortements sont excusables pour des filles-mères, les crimes commis pour de l'argent sont de tous les plus détestables. Il y aurait long à dire à ce sujet, que nous n'avons pas le temps de développer ici.

Enumérons brièvement quelques-unes des raisons qui font de la transmission de la vie un devoir important.

Devoir de celui qui a reçu la vie de la transmettre à son tour dans la mesure de ses possibilités.

Obligation patriotique des citoyens d'un pays qui les reçoit et les protège de participer à la continuation et à la force de ce pays, à sa défense et à sa richesse. La richesse en êtres humains est supérieure à toutes les autres, puisqu'elle est la source de toutes les autres richesses. Le devoir de transmission de la vie est donc le plus impérieux des devoirs patriotiques. A notre époque, le devoir social de repopulation a pris une importance qu'il est impossible d'exagérer, et nous voudrions que les jeunes couples le considérassent comme un véritable sacerdoce et une charge nationale d'une beauté et d'une responsabilité extraordinaires. L'avenir de leur pays dépend absolument d'eux. Quelle tâche plus belle pourraient-ils souhaiter que celle de créer, puis d'élever des enfants dans leur pays, d'être les pères et mères du pays.

La famille nombreuse est de toutes la plus forte et la plus heureuse, et celle qui s'élève le plus facilement, à la condition, naturellement, qu'elle soit sûre du pain quotidien. C'est chez elle que se développent le mieux toutes les qualités de courage, de dévouement, ainsi que le goût du travail.

Nous avons dit que, pour qu'une famille soit heureuse, il faut que le pain quotidien lui soit assuré, mais nous ne saurions blâmer assez fortement les considérations financières qui jouent un rôle si considérable dans la dépopulation, et qui ont toutes un même départ et une même arrivée, le désir de jouissances immédiates, l'égoïsme sous toutes ses formes et une soif de richesse que rien ne justifie. Encore une fois, nous sommes amenés à reconnaître que la dépopulation est une question morale.

Les principes que nous venons d'exprimer s'adressent tout particulièrement, nous nous hâtons de le dire, à la classe bourgeoise, à la population aisée du pays, ainsi qu'à toute la classe paysanne, qui peut beaucoup plus facilement élever des enfants à la campagne que les ouvriers des villes.

Certes, le nombre des enfants est nécessaire, mais si la quantité est de la plus grande importance, la qualité ne l'est pas moins. Cette qualité, il faudrait chercher les moyens de l'obtenir par des lois bien appliquées de protection de la mère et de l'enfant, mais nous pensons que certains de nos amis des ligues de repopulation font fausse route en demandant beaucoup d'enfants indistinctement à tous les citoyens d'un pays, même à la classe la plus pauvre et la plus misérable. Un pays ne sera pas enrichi par une légion d'enfants de mendiants, d'alcooliques et de miséreux.

Nous ne voudrions certes, pas, en principe, priver les indigents

du bonheur d'élever une famille, mais, outre qu'il faut les y aider, nous ne croyons pas sage de les pousser à la créer trop nombreuse, tant au point de vue de la qualité des enfants, qu'à celui de la santé de la mère, trop lourdement chargée et incapable d'avoir des enfants sains et de les bien élever.

Il faut donc arriver à faire comprendre, et ce résultat ne sera obtenu qu'à la condition d'une élévation morale nationale, que la charge de la reproduction doit tomber d'une manière particulière sur la partie aisée de la population, qui est le plus à même d'en supporter le poids physique et social, et de créer et d'élever des enfants sains et normaux.

Mais cette classe de la société n'étant qu'une infime minorité (et sans négliger le gros appoint de la population ouvrière des villes, qui doit aussi nous donner des enfants, que nous devrons à notre tour mieux aider à élever), il nous semble qu'un effort tout particulier devrait être fait au point de vue de la repopulation auprès des agriculteurs et paysans, si bien placés pour élever et utiliser de nombreux enfants.

L'affreuse et révoltante théorie de l'enfant unique aura probablement reçu une grave atteinte du fait de la guerre, nous voulons l'espérer. Le manque de main-d'œuvre pour le travail de la terre, les foyers désolés par la mort du seul fils sur la tête duquel reposaient les espérances, auront assurément fait réfléchir bien des gens, mais l'égoïsme est tenace et ingénieux, il répond trop bien aux tendances humaines des jouissances immédiates, le néo-malthusianisme s'allie trop facilement au vice, qu'il favorise honteusement, pour qu'une vigoureuse campagne ne soit pas nécessaire à mener en faveur d'une morale plus élevée et plus désintéressée.

Comme nous l'avons dit plus haut, les principes d'une morale élevée et généreuse, le sentiment de la responsabilité sociale plus développée chez les femmes, peuvent seuls, à notre avis, créer une mentalité capable d'augmenter la natalité d'une façon avantageuse pour le pays. Les lois peuvent être utiles pour la protection de la maternité et des enfants, et il y a beaucoup à faire dans cet ordre d'idées; mais les lois sont incapables d'amener une amélioration morale du cœur humain, et si nous ne réussissons pas à provoquer un changement dans la mentalité et une élévation morale supérieure, les misérables petites familles égoïstes à horizon restreint resteront l'idéal des hommes à l'esprit mesquin et égoïste dont le regard ne connaît pas d'horizon.

DE WITT-SCHLUMBERGER.

VARIÉTÉ

La femme athénienne dans l'antiquité

C'est une erreur assez généralement répandue de croire que la situation de la femme athénienne dans l'antiquité était analogue à celle de la femme orientale. Quoique l'Athénien du Vme siècle ne fût certes pas le type du féministe accompli! il appartenait à un peuple trop raffiné, trop délicat, trop épris de ce qui peut embellir moralement la vie, pour reléguer la femme au rang de bête de somme ou d'objet de plaisir sensuel. La polygamie n'existait pas, non plus que le harem qui en est plus ou moins la conséquence, et la femme athénienne ne fut jamais, à aucun degré, la possession, la *chose* de son mari. C'est là une grande supériorité des Athéniens sur d'autres peuples de l'antiquité.

Le mariage, il faut bien s'en rendre compte, était une obligation religieuse pour l'Athénien. Il faisait partie de ce faisceau de vieilles traditions du culte des morts. « Ce qui unit les membres de la famille antique, dit Fustel de Coulanges, c'est quelque chose de plus puissant que la naissance, que le sentiment, que la force physique; c'est la religion du foyer et des ancêtres. La famille antique est une association religieuse plus encore qu'une association de nature. Ce n'est pas sans doute la religion qui a créé la famille mais c'est elle assurément qui lui a donné ses règles.[1] » Le culte des morts étant en effet la base, la pierre angulaire de toute la vie religieuse, sociale et politique de l'ancienne Grèce, il était forcément nécessaire que la famille se perpétuât pour perpétuer ce culte. Et la famille fondée sur la religion a été le noyau primitif de la société antique. C'est pourquoi le célibat était chose religieusement blâmable. Mais il l'était aussi politiquement, l'Etat ayant toujours besoin d'un grand nombre de soldats, et le devoir de chaque citoyen étant par conséquence de procréer une nombreuse descendance. Aussi Platon va-t-il jusqu'à demander dans les *Lois* que quiconque aura négligé entre trente et trente-cinq ans de prendre une femme soit puni d'une amende et n'ait «aucune part aux honneurs que la jeunesse rend à ceux d'un âge avancé! » Il en résulte forcément, au point de vue qui nous intéresse, que le mariage était une obligation patriotique et religieuse, dont on s'acquittait par devoir, sans que la personne de la femme y fût pour rien.

« De là vient que, dans le mariage, la personne n'est rien. On ne compte pas ses sentiments, elle n'est pas choisie pour elle-même, mais acceptée comme un instrument nécessaire à la conservation de la famille et de la cité. Du moment que le mariage n'est plus qu'un devoir civique, auquel on ne peut se soustraire sans être criminel envers la religion et envers l'Etat, l'Athénien se prête au mariage comme on s'acquitte d'une dette, sans empressement et d'assez mauvaise grâce.[2] »

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le mariage soit toujours arrangé par les parents. Jamais la jeune fille n'est consultée; très rarement, elle connaît son fiancé[3]. Son éducation d'ailleurs ne l'a nullement préparée à prendre sa part de responsabilités dans une décision aussi grave, ni à juger par elle-même. Enfermée jusque vers l'âge de quinze ans, qui est celui de son mariage, dans le gynécée, elle a, entre sa mère et sa nourrice, appris à travailler et à tisser la laine, avec quelques éléments de lecture, d'écriture et de musique. Un peu plus tard, elle est parfois sortie de sa retraite pour se mêler à des cérémonies religieuses, pour porter dans les fêtes la corbeille sacrée, ou encore, si elle appartient à une famille aristocratique, pour broder le voile de Pallas Athéné. Existence négative et monotone, éducation de chaste réserve et d'innocente ignorance. Éducation qui a été longtemps un idéal en Europe, on doit le reconnaître, et qui diffère autant de celle des petites Spartiates, fortes et résolues, partageant les jeux des garçons, luttant à la course, au disque, au javelot avec eux, que l'éducation d'une jeune Américaine sportive différait, il y a à peine un lustre, de celle d'une jeune fille de la province française. Le musée du Vatican possède deux statues de femmes, qui illustrent admirablement ces deux types: l'une est la célèbre coureuse lacédémonienne, court-vêtue dans sa tunique, les jambes musclées, la gorge libre, le visage dur et entêté, la chevelure masculine, la pose tendue, prête à bondir aussitôt le signal donné. L'autre est

[1] *La Cité antique.*

[2] Lallier: *De la condition de la femme dans la vie athénienne.*

[3] Aussi Hérodote cite-t-il comme très rare et très-remarquable le fait suivant: « Ce Callias, écrit-il, mérite qu'on parle de lui par la conduite qu'il tint envers ses filles, car lorsqu'elles furent en âge d'être mariées, il leur permit de se choisir des époux dans tout le peuple, et les maria à ceux qu'elles avaient choisis. »